

**Mise à disposition du second supplément au prospectus de base
du programme « Euro Medium Term Notes »**

Paris, le 23 mars 2015. Veolia Environnement a obtenu le 20 mars 2015 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le second supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base, son premier supplément et son second supplément (visa AMF n°14-354 du 3 juillet 2014, visa AMF n°15-023 du 16 janvier 2015 et visa AMF n°15-100 du 20 mars 2015) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.finance.veolia.com (rubrique « dette et notation » sous « information financière »), à son siège social, auprès de l'agent payeur à Paris désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.